



Assemblée générale

Distr. générale
21 janvier 2004
Français
Original: anglais

Cinquante-huitième session

Point 141 de l'ordre du jour

Financement de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée

Rapport sur l'exécution du budget de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée pour l'exercice allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1–2	3
II. Exécution du mandat	3–6	3
III. Exécution du budget		10
IV. Analyse des écarts	7–19	12
V. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre	20	14

* Nouveau tirage pour raisons techniques.



Résumé

Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée (MINUEE) pour l'exercice allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003.

Les dépenses totales de la MINUEE pour l'exercice allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003 ont été liées aux objectifs de la Mission grâce à un certain nombre de cadres axés sur les résultats, regroupés selon les composantes, à savoir la composante civile, la composante militaire et la composante d'appui.

Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003.)

Catégorie de dépenses	Montants répartis	Dépenses	Variation	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	105 387,7	102 877,7	2 510,0	2,4
Personnel civil	33 253,2	31 042,2	2 211,0	6,6
Dépenses opérationnelles	82 189,3	75 699,2	6 490,1	7,9
Montant brut	220 830,2	209 619,1	11 211,1	5,1
Recettes provenant des contributions du personnel	4 015,4	4 010,3	5,1	0,1
Montant net	216 814,8	205 608,8	11 206,0	5,2
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	220 830,2	209 619,1	11 211,1	5,1

Ressources humaines

Catégorie de personnel	Postes approuvés ^a	Postes effectivement pourvus (moyenne)	Taux de vacance (pourcentage) ^b
Observateurs militaires	220	212	3,6
Contingents	3 980	3 885	2,4
Personnel international	259	229	11,7
Personnel recruté dans le pays	274	269	2,0
Volontaires des Nations Unies	82	80	2,4

^a Effectif autorisé le plus élevé.

^b Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes approuvés, mois par mois.

Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre sont énoncées au chapitre V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le budget pour le fonctionnement de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée (MINUEE) pendant l'exercice allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003 a été établi dans le rapport du Secrétaire général daté du 8 mars 2002 (A/56/862) et s'élevait à un montant brut de 220 830 200 dollars (montant net : 216 814 800 dollars). Il prévoyait des effectifs comprenant 220 observateurs militaires, 3 980 membres de contingents militaires, 259 membres du personnel international, 274 membres du personnel recruté dans le pays et 82 Volontaires des Nations Unies. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, au paragraphe 38 de son rapport daté du 5 avril 2002 (A/56/887/Add.9), a recommandé que l'Assemblée générale ouvre un crédit d'un montant brut de 220 830 200 dollars pour l'exercice allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003.

2. L'Assemblée générale, dans sa résolution 56/250 B du 27 juin 2002, a ouvert un crédit d'un montant brut de 220 830 200 dollars (montant net : 216 814 800 dollars) pour le fonctionnement de la Mission au cours de l'exercice allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003. Le montant total a été mis en recouvrement au titre des contributions des États Membres.

II. Exécution du mandat

3. Le mandat de la Mission a été établi par le Conseil de sécurité dans ses résolutions 1312 (2000) et 1320 (2000), et ajusté par la suite dans sa résolution 1430 (2002). Le mandat couvrant la période d'exécution a été défini dans les résolutions 1398 (2002), 1434 (2002) et 1466 (2003) du Conseil.

4. La Mission a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général qui est de maintenir la paix et la sécurité internationales.

5. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission a contribué à un certain nombre de réalisations en exécutant, au cours de l'exercice, les produits clefs présentés dans les tableaux ci-après. Ces tableaux sont regroupés selon les composantes : civile, militaire et d'appui. Les composantes indiquent, au lieu de déterminer, la nature commune de la programmation des réalisations et produits escomptés mentionnés pour chaque composante.

6. Les tableaux indiquent une évolution vers une méthode de budgétisation axée sur les résultats. Le budget de l'exercice 2002/03 ne contenait pas de tableau type énonçant les résultats escomptés qui auraient servi de données de référence pour mesurer l'exécution du budget et en rendre compte. Il a donc été décidé, à titre transitoire, de présenter les données sur l'exécution du mandat de la Mission sous la forme d'un tableau montrant les indicateurs effectifs de résultats et les produits effectifs au cours de l'exercice 2002/03 pour lesquels des informations étaient disponibles. Les réalisations escomptées aboutiraient à la réalisation de l'objectif du Conseil de sécurité pendant la durée de la Mission et les indicateurs effectifs de succès mesurent les progrès accomplis en vue de la réalisation de l'objectif au cours de la période d'exécution. Les produits effectifs représentent les contributions de la Mission en vue de parvenir aux réalisations escomptées pendant la période d'exécution.

Composante 1 : composante civile

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs effectifs de succès</i>
1.1 Progrès sur la voie d'un règlement pacifique du conflit frontalier entre l'Éthiopie et l'Érythrée	1.1.1 Des responsables politiques de haut niveau des deux parties ont participé régulièrement à des réunions/consultations avec le Chef de la Mission
<i>Produits effectifs</i>	
<ul style="list-style-type: none"> • La composante civile a facilité la tenue de 32 réunions et consultations entre des responsables politiques de haut niveau et des dirigeants religieux des deux parties et le Chef de la Mission et son équipe, et a élaboré les rapports correspondants • Vingt visites sur le terrain effectuées par le Chef de la Mission pour rencontrer des responsables communautaires de haut niveau dans la Zone de sécurité temporaire et dans les zones contiguës • Quarante lettres envoyées aux gouvernements hôtes sur des questions politiques; 12 notes verbales envoyées à la communauté diplomatique • Cent trente-deux réunions politiques et séances d'information avec les parties prenantes extérieures du processus de paix • Quatre rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité • Une émission d'une heure diffusée trois fois par semaine en six langues couvrant la zone de la mission, 52 conférences de presse hebdomadaires, 20 communiqués de presse, 3 déclarations à la presse, 6 campagnes d'information, 12 bulletins d'information mensuels, 15 000 calendriers, 1 film documentaire de 30 minutes, 2 fiches d'information et 4 brochures • La composante civile a établi quatre centres d'information situés à Asmara, Barentu, Addis-Abeba et Makele afin de sensibiliser les populations locales des deux parties sur les Nations Unies en général et l'état du processus de paix en particulier 	
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs effectifs de succès</i>
1.2 Progrès en vue de normaliser les conditions de vie dans la Zone de sécurité temporaire et dans les zones contiguës	1.2.1 Les réunions et les activités régulières avec la participation des Nations Unies et d'autres organisations sur des questions relatives aux droits de l'homme et d'ordre humanitaire sont restées au même niveau en 2002/03 qu'en 2001/02
<i>Produits effectifs</i>	
<ul style="list-style-type: none"> • 11 visites d'enquête et de surveillance à l'intérieur de la Zone de sécurité temporaire avec la participation des équipes de pays des Nations Unies 	

<ul style="list-style-type: none"> 40 réunions hebdomadaires et 12 réunions mensuelles des équipes de pays des Nations Unies, la réunion annuelle conjointe des équipes de pays des Nations Unies pour l'Éthiopie et l'Érythrée et d'autres réunions spéciales, selon les besoins 	
<p><i>Observations</i> : Des incursions dans la Zone de sécurité temporaire ont entraîné certains déplacements des populations locales.</p>	
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs effectifs de succès</i>
<p>1.3 Une plus grande sécurité parmi les populations locales grâce à la surveillance active de la situation en matière de droits de l'homme dans la Zone de sécurité temporaire et dans les zones contiguës; des progrès dans le respect des engagements concernant les droits de l'homme qui figurent dans les Accords de paix d'Alger</p>	<p>1.3.1 Une diminution du nombre de cas signalés de violation des droits de l'homme, qui est passé de 102 en 2001/02 à 88 en 2002/03</p> <p>1.3.2 Une réduction de 50 % des rapatriements de civils d'Éthiopie en Érythrée (de 1 303 en 2001/02 à 627 en 2002/03) et une réduction de 75 % des rapatriements de civils d'Érythrée en Éthiopie (de 3 812 en 2001/02 à 933 en 2002/03)</p>
<p><i>Produits effectifs</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Le nombre de visites sur le terrain et d'entretiens avec les populations locales dans la Zone de sécurité temporaire et dans les zones contiguës a augmenté de 30 % en 2002/03, par rapport à 2001/02 (de 310 en 2001/02 à 407 en 2002/03) La Mission a surveillé 9 opérations de rapatriement de civils éthiopiens (933 personnes) et 5 opérations de rapatriement de civils érythréens (627 personnes) La Mission a observé le rapatriement par l'Éthiopie et l'Érythrée des derniers 1 424 prisonniers de guerre 335 personnes rapatriées ont été interrogées Des enquêtes ont été menées sur 51 incidents frontaliers qui auraient fait 102 victimes Des enquêtes ont été menées sur 37 cas de violation présumée des droits de l'homme (y compris des cas de harcèlement, de discrimination, d'arrestation et de détention arbitraires, de « disparition », de mauvais traitements et de violence sexuelle) dans la Zone de sécurité temporaire et dans les zones contiguës, qui auraient affecté 136 victimes 74 visites de contrôle ont été effectuées dans des camps de personnes déplacées, de réfugiés et de transit La Mission a présidé 8 réunions du Forum conjoint MINUEE/Équipe de pays des Nations Unies visant à échanger des informations et à coordonner les activités et les programmes concernant les droits de l'homme 	

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs effectifs de succès</i>
1.4 Une plus grande sensibilisation au VIH/sida	1.4.1 Accroissement du nombre de personnes sensibilisées au VIH/sida parmi les forces de défense et les populations locales des pays hôtes
<i>Produits effectifs</i>	
<ul style="list-style-type: none"> • La Mission a formé 230 formateurs lors de neuf stages de formation de formateurs dans le domaine de l'éducation par les pairs sur le VIH/sida, par rapport à 64 personnes en 2001/02. Par la suite, les nouveaux formateurs ont formé 277 éducateurs • La Mission a formé 142 618 personnes dans la zone de la mission, dont 3 725 personnes qui ont reçu une formation d'introduction et de sensibilisation au VIH/sida et qui, à leur tour, ont sensibilisé 138 893 personnes au VIH/sida 	

Composante 2 : composante militaire

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs effectifs de succès</i>
2.1 Maintien de la séparation des forces et de la sécurité et de l'intégrité de la Zone de sécurité temporaire et des zones contiguës	<p>2.1.1 Aucune violation grave à l'intérieur de la Zone de sécurité temporaire et des zones contiguës en 2002/03, par rapport à 2001/02</p> <p>2.1.2 Aucun acte d'hostilité entre les parties</p>
<i>Produits effectifs</i>	
<ul style="list-style-type: none"> • 5 réunions du Comité de coordination militaire avec les deux parties. • 292 000 jours de patrouille terrestre (de jour et de nuit) afin de surveiller la Zone de sécurité temporaire et les zones contiguës. • 73,5 heures de patrouille aérienne (de jour et de nuit) afin de surveiller certaines parties de la Zone de sécurité temporaire qui ne sont pas accessibles par la route. • 4 872 heures de vol par an pour des activités de liaison, de reconnaissance, de logistique et d'évacuation médicale. • Maintien de 30 postes d'observation statistique (de jour et de nuit). • 5 495 inspections par mise en demeure à l'intérieur de la Zone de sécurité temporaire. • 5 314 incidents ont fait l'objet d'enquêtes et de rapports. • Des protestations concernant 26 incidents ont été présentés aux gouvernements hôtes. 	

<ul style="list-style-type: none"> • 4 cas de déplacement de population ont fait l'objet d'enquêtes et de rapports. 	
<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs effectifs de succès</i>
2.2 Réduction du danger posé par les mines dans la Zone de sécurité temporaire et les zones contiguës	2.2.1 Réduction du nombre de victimes parmi la population locale causées par des accidents dus à des mines, de 223 en 2001/02 à 118 en 2002/03
<p><i>Produits effectifs</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Déminage de 33,6 kilomètres de routes d'accès (mines et munitions non explosées) en vue de leur utilisation opérationnelle pour le balisage. • Déminage de 8 121 kilomètres de routes effectué conjointement par la composante militaire et des organismes humanitaires de déminage, le Comité de coordination de la lutte antimines servant de coordonnateur. • Déminage de 42 598 578 mètres carré de champs de mines et de munitions non explosées. • 36 accidents dus à des mines ont fait l'objet d'enquêtes et de rapports. • 234 156 personnes ont été sensibilisées au danger des mines. • 47 518 opérations d'élimination de munitions non explosées ont été effectuées, impliquant la localisation et l'élimination d'objets allant des munitions d'armes légères à des bombes lourdes. 	
<p><i>Observations</i> : La liberté de circulation s'est améliorée en 2002/03 dans la Zone de sécurité temporaire et les zones contiguës grâce à une réduction des restrictions, par rapport à 2001/02 (S/2002/977, par. 3). Les deux parties ont en général coopéré avec la Commission du tracé de la frontière entre l'Érythrée et l'Éthiopie et accepté ses décisions (ibid., annexe I, par. 8). La sensibilisation au danger des mines a permis de réduire considérablement le nombre de victimes dans la Zone de sécurité temporaire.</p>	

Composante 3 : appui

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs effectifs de succès</i>
3.1 Efficacité et efficience de l'appui administratif et logistique apporté à la mission	<p>3.1.1 Réduction du taux de vacance de postes pour le personnel international de 14 à 11,7 % et pour le personnel recruté dans le pays de 7 à 2 % au cours de la période considérée</p> <p>3.1.2 Aucune discordance entre les soldes d'ouverture et de clôture dans le rapport financier sur les stocks de fin d'exercice pour 2002/03, par rapport à 2001/02</p>

	<p>3.1.3 Réduction du taux de livraison pour les achats depuis l'approbation des demandes de fourniture de biens ou services jusqu'à leur livraison, de 120 jours en 2001/02 à 90 jours en 2002/03</p>
<p><i>Produits effectifs</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • 90 membres du personnel international et national ont été formés en dehors de la zone de la mission dans les domaines de la gestion et de la planification, et ont également reçu une formation technique dans les domaines des communications, des technologies de l'information, des transports, du transport aérien, de la sécurité, des finances, des achats et de l'ingénierie. • Des bureaux extérieurs administratifs ont été établis dans trois secteurs et à Addis-Abeba. <p>Personnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La composante a procédé à la relève de 9 356 membres des contingents et de 483 observateurs militaires des Nations Unies. • La composante a fourni des services administratifs à 229 membres du personnel international, 269 membres du personnel national et 80 Volontaires des Nations Unies. • La composante a fourni des rations, du carburant et de l'eau à 3 885 membres des contingents dans 19 sites. <p>Installations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maintien de 44 installations dans 28 sites. • Exploitation et entretien de deux installations de purification et de mise en bouteille d'eau. <p>Transports terrestres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entretien de 289 véhicules légers et de 62 véhicules blindés appartenant à l'ONU dans cinq sites. • 2 772 tonnes de marchandises acheminées par voie terrestre. 	

Transports aériens :

- Exploitation, contrôle et appui pour trois avions et neuf hélicoptères (7 340 heures de vol).
- 52 961 passagers et 870 tonnes de marchandises transportés par voie aérienne.

Communications :

- Appui pour 22 systèmes VSAT dans 19 sites.

Technologies de l'information :

- Appui, entretien et réparations pour 1 049 ordinateurs de bureau, 198 ordinateurs portables, 686 imprimantes et 50 lecteurs numériques dans 19 sites.

Assistance médicale :

- Un dispensaire civil de niveau 1 et un hôpital militaire de niveau 2 ont fourni des services à 2 781 patients.

Observations : Les parties aux Accords d'Alger ont continué à coopérer et les facteurs environnementaux n'ont pas entravé d'appui à la Mission.

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis. Pour l'exercice budgétaire allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003.)

Catégorie de dépenses	Montants répartis ^a (1)	Dépenses (2)	Écart	
			Montant (3) = (1)-(2)	Pourcentage (4) = (3)+(1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	8 360,0	7 284,3	1 075,7	12,9
Contingents	97 027,7	95 593,4	1 434,3	1,5
Police civile	–	–	–	–
Unités de police constituées	–	–	–	–
Total partiel	105 387,7	102 877,7	2 510,0	2,4
Personnel civil				
Personnel international	29 533,6	27 399,0	2 134,6	7,2
Personnel recruté dans le pays	1 301,6	1 077,2	224,4	17,2
Volontaires des Nations Unies	2 418,0	2 566,0	(148,0)	(6,1)
Total partiel	33 253,2	31 042,2	2 211,0	6,6
Dépenses opérationnelles				
Personnel temporaire	–	–	–	–
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants	–	–	–	–
Voyages	811,8	1 146,9	(355,1)	(41,3)
Installations et infrastructures	20 587,2	23 562,5	(2 975,3)	(14,5)
Transports terrestres	6 670,6	5 618,0	1 052,6	15,8
Transports aériens	27 916,7	21 344,3	6 572,4	23,5
Transports maritimes	–	–	–	–
Transmissions	9 309,8	9 362,0	(52,2)	(0,6)
Informatique	3 606,4	4 666,6	(1 060,2)	(29,4)
Services médicaux	5 363,4	2 604,4	2 759,0	51,4
Matériel spécial	1 901,2	1 672,1	229,1	12,1
Fournitures, services et matériel divers	6 022,2	5 722,4	299,8	5,0
Projets à effet rapide	–	–	–	–
Total partiel	82 189,3	75 699,2	6 490,1	7,9
Total brut	220 830,2	209 619,1	11 211,1	5,1
Recettes provenant des contributions du personnel	4 015,4	4 010,3	5,1	0,1
Total net	216 814,8	205 608,8	11 206,0	5,2
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	220 830,2	209 619,1	11 211,1	5,1

^a Tient compte de l'ajustement de la répartition des ressources approuvées entre le personnel militaire et le personnel de police et des catégories de dépenses pour les coûts opérationnels.

B. Autres recettes et ajustements

<i>Catégorie de recettes</i>	<i>Montant (milliers de dollars É.-U.)</i>
Intérêts créditeurs	4 592,0
Recettes diverses	1 091,0
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustement sur exercices antérieurs	(75,0)
Économies réalisées au titre d'engagements d'exercices antérieurs, ou annulation d'engagements d'exercices antérieurs	7 686,0
Total	13 294,0

C. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>Dépenses (milliers de dollars É.-U.)</i>
Matériel majeur	22 153,7
Soutien logistique autonome	
Restauration (cuisines)	1 202,8
Mobilier et matériel de bureau	702,2
Électricité	1 291,0
Petits travaux de génie	739,3
Blanchisserie et nettoyage	1 022,1
Matériel de campement	683,0
Hébergement	1 307,4
Magasins – divers	1 722,5
Transmissions	3 741,5
Services médicaux	2 320,9
Neutralisation des explosifs et munitions	332,1
Observation	1 182,8
Matériel de défense des périmètres	61,3
Total partiel	16 308,9
Total	38 462,6

Catégorie de dépenses	Facteurs applicables à la mission	Pourcentage	Dépenses (milliers de dollars É.-U.)	
			Date effective	Dernière date d'examen
A. Applicables à la zone de la mission				
	Facteur relatif aux conditions environnementales extrêmes	0,7	11 juillet 2000	12 juillet 2002
	Facteur relatif à l'intensification des conditions opérationnelles	3,0	11 juillet 2000	12 juillet 2002
	Facteur relatif aux activités hostiles ou à l'abandon forcé	1,9	11 juillet 2000	12 juillet 2002
B. Applicables au pays d'origine				
	Facteur relatif à l'augmentation des frais de transport	0,25 à 3,50		

IV. Analyse des écarts

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Écart	
Observateurs militaires	1 075,7	12,9 %

7. Le solde non utilisé était principalement dû à des coûts effectifs de relève des contingents inférieurs à ceux prévus dans le budget. Le coût effectif pour la relève de chaque observateur militaire a été de 4 418 dollars, alors que le montant prévu dans le budget était de 8 200 dollars.

	Écart	
Contingents	1 434,3	1,5 %

8. Le solde non utilisé pour cette rubrique était principalement dû à des coûts effectifs pour la relève de chaque membre d'un contingent, qui se sont élevés en moyenne à 541 dollars, par rapport au coût de 710 dollars prévu dans le budget.

	Écart	
Personnel international	2 291,2	7,7 %

9. Le solde non utilisé pour cette rubrique était dû principalement au fait que les postes ont été pourvus à des classes inférieures à celles qui avait été approuvées.

	Écart	
Personnel recruté dans le pays	67,8	5,9 %

10. Le solde non utilisé est dû au recrutement d'agents nationaux à une classe inférieure à celle qui était prévue dans le budget.

	<i>Écart</i>	
Volontaires des Nations Unies	(148,0)	(6,1 %)

11. Les ressources supplémentaires nécessaires sont dues aux révisions du mémorandum d'accord visant à tenir compte des frais relatifs au déploiement d'un groupe d'appui administratif pour les Volontaires des Nations Unies affectés à la Mission.

	<i>Écart</i>	
Voyages	(335,1)	(41,3 %)

12. Le dépassement est imputable aux voyages dans différentes localités qu'ont dû effectuer les groupes d'ingénierie et d'appui pour exécuter de nouveaux projets dans la zone de la Mission ainsi qu'à la réaffectation d'observateurs militaires dans de nouveaux postes d'observateurs.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	(2 975,3)	(14,5 %)

13. Les ressources supplémentaires nécessaires à cette rubrique étaient dues principalement à des paiements effectués aux pays fournisseurs de contingents pour des logements et du matériel de campement au titre du soutien logistique autonome, en attendant la construction d'unités d'hébergement par l'ONU.

	<i>Écart</i>	
Transports terrestres	1 052,6	15,8 %

14. Le solde non utilisé était principalement dû à une consommation de carburants et lubrifiants plus faible que prévue, qui découlait de plusieurs facteurs, à savoir l'utilisation d'entreprises de transport locales au lieu des moyens propres à la MINUEE pour le transport des marchandises et de l'eau, l'utilisation moins fréquente des véhicules blindés de transport de troupes, et une réduction des mouvements des troupes en raison des retards dans le processus de démarcation de la frontière.

	<i>Écart</i>	
Transports aériens	6 572,4	23,5 %

15. Le solde non utilisé à cette rubrique était dû principalement à une consommation de carburant plus faible que prévu. Cela était dû à une réduction du nombre d'heures de vol utilisées, représentant 2 616 heures de vol pour les hélicoptères et de 2 452 heures de vol pour les avions. La réduction du nombre d'heures de vol découlait d'une utilisation des hélicoptères pour les évacuations médicales qui était inférieure à ce qui était prévu, de la cessation de l'utilisation de l'avion P-166 qui avait été prévues dans le budget pour la photographie aérienne et de la non-utilisation de l'avion cargo lourd IL-76 et de l'avion C-160, qui était tenu prêt pour des évacuations médicales.

	<i>Écart</i>	
Informatique	(1 060,2)	(29,4 %)

16. Les ressources supplémentaires nécessaires étaient imputables à l'acquisition de matériel pour l'exécution de nouveaux projets, à savoir un système d'archivage, un système d'aide aux utilisateurs, un système de sécurité pour l'Internet, un système électronique de télécopie, le renforcement et l'amélioration de l'infrastructure du réseau grâce à la mise en place de liaisons interbureaux plus stables et plus rapides en remplaçant le réseau sans fil par un réseau câblé selon les besoins et en mettant au point un plan de secours pour la reprise en cas de panne.

	<i>Écart</i>	
Services médicaux	2 759,0	51,4 %

17. Le solde non utilisé était dû à l'utilisation des moyens aériens de la mission pour les évacuations médicales et les rapatriements, au lieu de services d'ambulances aériennes.

	<i>Écart</i>	
Matériel spécial	229,1	12,1 %

18. Le solde non utilisé était dû à une réduction des ressources effectivement nécessaires au titre du remboursement aux pays fournisseurs de contingents pour le matériel appartenant aux contingents fourni dans le cadre du soutien logistique autonome, étant donné que le montant indiqué dans le mémorandum d'accord signé était inférieur à celui qui était indiqué dans le projet.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	299,8	5 %

19. Le solde non utilisé était dû principalement à une réduction des ressources effectivement nécessaires pour le fret en ce qui concerne le transport de stocks provenant d'autres missions et d'autres marchandises à partir de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie).

V. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre

20. En ce qui concerne le financement de la MINUEE, l'Assemblée générale devra se prononcer sur les points suivants :

a) L'affectation du solde inutilisé de 11 211 100 dollars relatifs à l'exercice allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003;

b) **L'affectation du montant correspondant aux autres recettes et ajustements relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2003, qui s'élève à 13 294 000 dollars, dont les intérêts créditeurs (4 592 000 dollars), les recettes diverses (1 091 000 dollars), ainsi que les économies réalisées sur les engagements d'exercices antérieurs ou les montants résultant de l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (7 611 000 dollars).**
